

t.311 Madagascar

(G. Pfister/P. Rasolofonjatovo/J.-F. Bürki)

RAPPORT
1989
PROGRAMME
1990

Mars 1990

Approuvé par le Directeur de la DDA le 23 mars 1990



PPP MADAGASCARProgramme annuel 19901. Rapport 19891.1 Développements importants dans le pays

1989, à Madagascar, était avant tout une année politique : des élections en série ont focalisé l'attention de la vie publique, de janvier à décembre :

1. l'élection du Président de la République : Didier Ratsiraka a été reconduit pour un troisième mandat de 7 ans avec 62 % des voix.
2. Les élections à l'Assemblée Nationale Populaire: l'AREMA (Avant-Garde de la Révolution Malgache), le parti du président, a remporté 120 sièges sur 137.
3. Les élections aux quatre échelons des collectivités décentralisées (du village jusqu'à la Province) ont presque exclusivement été gagnées par les partisans de l'AREMA.

En somme, le régime a donc pu se maintenir malgré une situation socio-économique peu encourageante, ce qui lui permettra de continuer les réformes dans le cadre des programmes d'ajustements structurels engagés depuis 1983.

Sur le plan économique, après une longue période de recul, 1989 promet une légère croissance réelle du PNB (4%; croissance de la population 3%), due principalement à une bonne récolte de riz et à une certaine diversification des exportations du secteur primaire. Ces estimations avancées par la Banque Mondiale sont discutées sur la place publique où l'on se demande quelle sera la base de la croissance, étant donné que le taux de l'investissement stagne autour de 13 %.

Un nouveau Code des Investissements plus libéral, de même qu'une législation sur les zones franches ont été approuvés par le Parlement en fin d'année.

L'inflation n'a pas dépassé les 12-15 %, grâce à la poursuite de la politique d'austérité et une discipline remarquable dans l'application des mesures monétaires.

L'assainissement des entreprises publiques et la libéralisation du secteur bancaire avancent plus lentement que prévu, mais les mesures nécessaires sont amorcées. Les retombées sociales de ces réformes (7000 licenciements sont prévus dans le secteur para-public) se feront sentir plus fortement en 1990.

Les grands travaux d'amélioration de la gestion publique se trouvent encore en phase de démarrage. Des progrès importants ont pu être observés dans la préparation des Programmes de Dépenses Publiques (PDP/PIP) pour la période 1990-92. Il s'agit là de changements en profondeur qui demanderont une attention prioritaire et soutenue pendant toute une décennie.

Quant à l'aide extérieure, elle s'est maintenue plus ou moins au même volume que les années précédentes (env. 30 \$ par habitant). Un soulagement a été apporté par la décision d'annuler une partie des créances publiques de la part de la France, de la RFA, du Canada et des Etats-Unis. La réduction du service de la dette y afférent devra se chiffrer autour de 30 Mio FRS en 1990, somme qui équilibrera à peine les pertes des recettes d'exportations dues à la chute du prix du café. La Banque Mondiale a renforcé son rôle d'interlocuteur principal et de chef d'orchestre des bailleurs de fonds avec la mise en vigueur du premier Programme d'Actions Sociales et d'Appui à la Gestion Economique (PASAGE) et la préparation de nouveaux crédits sectoriels dans les domaines de l'enseignement, de la santé et de l'environnement (voir 1.2.3). On observe des lenteurs, parfois inquiétantes, dans la mise en oeuvre de ces grands programmes, causées par les obstacles administratifs et des conceptions trop rigides pour faire face à une diversité institutionnelle et socio-culturelle encore peu comprise.

1.2 Développement du programme de la DDA

1.2.1 Evolution dans la conception

Continuité, intégration progressive et recherche de synergie, - voici trois termes-clés qui peuvent résumer l'évolution de notre présence à Madagascar. Les lignes d'orientations du PPP/1985 et du Zwischenbericht de 1988 ont été poursuivies:

- Concentration sectorielle et géographique
(4 programmes, 4 régions)
- Complémentarité entre actions pilotes à la base et programmes institutionnels à plus grande échelle
- Priorisation de la formation pratique liée à l'action
- Promotion d'une approche participative et pédagogique.

Les relations à l'intérieur des programmes sectoriels et même entre les secteurs se sont renforcées.

Le groupe forestier, forum informel d'échanges entre les projets sous régie INTERCOOPERATION, s'est réuni avec les cadres agricoles de la région de Fianarantsoa pour traiter du thème "agro-foresterie". Dans la pratique de la lutte antiérosive, l'on observe une convergence des orientations des techniciens forestiers et agricoles vers une conception d'aménagement des espaces ruraux, aménagement agro-sylvo-pastoral.

Deux nouveaux projets commencés en 1989 s'inscrivent bien dans cette convergence et sont destinés à y jouer un rôle de catalyseur :

- le projet Terre Tany, projet de recherche multidisciplinaire en conservation des sols et aménagement des espaces ruraux (régie GIUB/GFEU) servira à mieux orienter les micro-réalisations au niveau paysan et offrira des créneaux d'apprentissage pratique pour les cadres des nouvelles organisations environnementales.
- le projet d'appui à la Division Presse du Ministère de l'Agriculture servira à mieux diffuser les messages émanant des projets pilotes et ouvrira des portes vers un engagement plus significatif pour la promotion du journalisme et de la communication au sens le plus large.

Intégration et synergie se manifestent aussi dans le secteur Santé : l'aide à la balance des paiements vient se greffer sur le programme d'assistance technique pour une meilleure gestion des médicaments. Le mouvement des pharmacies communautaires ouvre des espaces d'apprentissage en traduisant les grands thèmes de l'ajustement structurel au microcosme des groupements paysans.

1.2.2 Mesures économiques (OFAEE)

En appui au programme d'ajustement structurel et à la dimension sociale de l'ajustement, deux aides à la balance des paiements (ABP) ont été signées en août 1988. Ces appuis ont fait l'objet d'une mission de suivi d'un responsable de l'OFAEE en novembre 1989.

L'aide bilatérale (ABP IV), concentrée sur le secteur Santé et mise en place pour compléter le programme d'assistance technique de la DDA, a favorisé une meilleure disponibilité de médicaments et la mise en opération, lentement mais sûrement, de la politique de médicaments essentiels.

Quant à l'aide administrée par la Banque Mondiale, elle nous facilite les échanges de vues et les coordinations d'actions continues avec cette instance et les institutions gouvernementales. En outre, des études et des discussions approfondies ont été menées en 1989, entre les responsables malgaches et les bailleurs de fonds, sur la philosophie et le modèle de gestion et d'utilisation des fonds de contre-partie.

1.2.3 Vers un programme environnement

Le Plan d'Action Environnemental (PAE), préparé en 1988 avec l'appui de plusieurs bailleurs de fonds (dont la DDA), servira comme cadre de référence bien au-delà de l'horizon 2000 pour coordonner l'ensemble des interventions de la législation environnementale jusqu'aux micro-réalisations au niveau paysan. Il orientera aussi bien les grands programmes multilatéraux chapeautés par la Banque Mondiale que les financements parallèles offerts par les organismes bilatéraux dans la poursuite de leurs programmes d'assistance technique. La DDA, tout en participant activement aux efforts multilatéraux, dont notamment le comité de l'environnement (forum de coordination sur place), ainsi que les différentes missions conjointes pour préparer le programme environnement I, a signalé sa préférence pour la voie bilatérale, là où notre héritage nous permet un partenariat plus direct, nourri par les expériences de terrain. Dans le même raisonnement, nous concentrons nos appuis sur le volet II du PAE qui comprend la lutte contre l'érosion et les programmes d'aménagement en milieu paysan. Une nouvelle organisation privée, l'Association Nationale pour l'Action Environnementale (ANAE), vient d'être créée; elle aura comme vocation de canaliser le financement pour les micro-réalisations, de repérer les appuis techniques nécessaires dans les différentes zones d'action et d'assurer le suivi et l'évaluation. La DDA est sollicitée pour entrer en relation directe avec l'ANAE, aussi bien pour le développement organisationnel que pour le financement d'un premier programme expérimental (voir 2.2.1).

1.2.4 Le programme forestier (Régie IC)

Quatre travaux majeurs ont marqué l'année forestière 1989 :

- l'étude sur les besoins en formation forestière au niveau national. Ces travaux ont donné une nouvelle impulsion pour la relance de la formation aux différents niveaux de la filière en tenant compte des exigences écologiques et économiques.
- la préparation d'un nouveau projet d'appui à la formation de techniciens forestiers au niveau moyen, qui est l'une des lacunes les plus graves pour le développement du secteur.
- la préparation d'une nouvelle phase du projet d'appui à l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques ESSA (1990-92), qui comprendra désormais trois volets : l'appui à la filière forêt, l'appui à la filière élevage et l'appui général à l'Ecole.
- l'auto-évaluation du projet pilote d'appui aux reboisements villageois (après 5 années d'opérations), processus qui s'étendait sur 9 mois, assisté en phase finale par des consultants extérieurs. La démarche bien participative et pédagogique a permis un processus d'apprentissage important. On constate des résultats significatifs, mais précaires et la nécessité d'une réorientation en passant à un deuxième degré d'appui au niveau de la province.

En plus, le régisseur a participé à la mission de suivi du projet COFIDA "Gestion et Protection des Forêts", axé sur le renforcement institutionnel du service forestier. Ce projet, qui a du mal à démarrer à cause de certaines difficultés de procédure, profitera de la relation étroite avec nos actions bilatérales; les difficultés devront être analysées par une évaluation conjointe en 1991.

1.2.5 Le programme agricole

Les deux actions régionales de Fianarantsoa (Projet Lova Soa : agriculture écologique sur colline) et du Lac Alaotra (Projet Protection Intégrée en Riziculture) s'intègrent aux structures de la vulgarisation agricole où ils commencent à développer un rayonnement vers le niveau national. Les deux collaborent avec le Centre National de Recherche Agricole FOFIFA, en train de se restructurer et de relancer ses activités. Le BUCO participe au comité de financement du FOFIFA, ce qui permet de mieux accorder les deux projets aux principes de gestion de l'organisme de tutelle.

Le programme de recherche pour la protection de la riziculture se concentre désormais sur les possibilités de lutte biologique. La recherche de solutions locales est intensifiée avec l'appui d'une équipe microbiologie au sein du FOFIFA.

Deux actions de suivi d'anciens projets agricoles nous posent des problèmes:

- la Fédération des Viticulteurs du Betsileo, devenu un champ de bataille pré-électoral en 1988/89, cherche encore son chemin en tant que première entreprise paysanne de la région. La crise a fait apparaître quelques faiblesses organisationnelles qui font l'objet d'un diagnostic approfondi par un bureau d'études. La DDA reste partenaire pour mener à bien la malgachisation de la Direction Technique. Face à une pénurie de bouteilles, une dernière dotation a été accordée.

- la Société Industrielle pour le Développement du Machinisme Agricole (SIDEMA) a bénéficié d'une injection de fonds de roulement en 1988, comme dernière dotation par la DDA. Les résultats escomptés n'ont pas été atteints. Les ventes se heurtent au manque de pouvoir d'achat, mais peut-être aussi à une commercialisation trop passive par la SIDEMA. Le suivi par une consultance locale sera maintenu.

1.2.6 Le programme social

Le programme constitue un ensemble intégré d'appui social, notamment sanitaire:

- sur le plan nutritionnel, le projet "Aide alimentaire avec le PAM" (action de l'aide humanitaire et alimentaire) a permis en 1989 le maintien d'un prix rémunérateur de 220-235 FMG/kg de paddy au producteur et la distribution de 460 tonnes de riz à 101 centres caritatifs, améliorant ainsi la nutrition de 9600 individus très défavorisés.
- sur le plan préventif, les 4 ONG qui sont nos partenaires dans l'adduction d'eau en milieu rural, ont amélioré leur performance technique et leur méthodologie d'approche villageoise. 60.000 ruraux de plus ont pu disposer en 1989 de l'eau potable. Cette année a aussi été marquée par une préparation de la prochaine phase de collaboration (1990-92).
- quant au volet curatif, l'effort s'est concentré en 1989 sur la continuation/-consolidation de l'appui aux soins de santé primaires, grâce à une meilleure gestion/distribution des médicaments et des équipements sanitaires, à la continuation de la formation/information des prescripteurs et à la mise en oeuvre de la politique des médicaments essentiels. Cet effort a été complété par l'OPAEE.

Grâce à notre expérience et notre engagement dans les différents volets sociaux, les bailleurs de fonds, notamment la Banque Mondiale, et le Gouvernement Malgache nous considèrent comme un des interlocuteurs privilégiés dans les discussions et la mise en oeuvre de la politique sanitaire malgache.

1.2.7 Le programme infrastructure

Durant l'année 1989, trois éléments majeurs sont à souligner dans ce programme:

- l'utilisation maximale des capacités de réhabilitation routière et de formation du projet "RN2, Descente de la Mandraka"
- la préparation et le lancement des appels d'offres pour la réhabilitation et l'entretien de routes bitumées, de routes en terre et de pistes de desserte, par le biais de notre cofinancement du 7ème programme routier.
- la préparation et la négociation du projet "RN2, Phase 2", lequel sera le champ d'application de la politique de réhabilitation et d'entretien du 7ème programme routier.

Le programme a fait l'objet d'une mission de suivi périodique de M. Barbier, lequel analyse les impacts institutionnels du programme et l'efficacité du modèle de transfert du savoir-faire à travers ces projets.

En 1989 est aussi né un projet de coopération entre la ville de Morges et la ville de Mahajanga, pour une durée de 10 ans. La DDA appuie ce projet en le cofinçant.

2. Programme 1990

2.1 Priorités

Le PPP pour la période 1991-95 sera élaboré au courant de l'année. Une première ébauche servira comme base de discussion lors de la mission du Chef de la Division Afrique et Amérique Latine à fin avril. Nous ne prévoyons pas de modifications majeures par rapport à la période précédente. Les programmes sectoriels en cours offrent suffisamment de potentiel; ils méritent d'être approfondis et élargis au rythme soutenable par les institutions partenaires et selon les moyens à notre disposition.

A part ces travaux de programmation générale, les tâches suivantes sont considérées comme prioritaires :

- la préparation et la mise en place de notre appui au programme environnemental
- la planification et le montage de la nouvelle structure d'appui aux reboisements villageois
- la planification de la nouvelle structure d'appui pour la protection de l'environnement du Menabe (en intégrant les projets CFPF Morondava et SAF Côte Ouest)
- la préparation d'une nouvelle phase de 3 ans pour le programme Santé en complémentarité avec une aide à la balance des paiements de l'OFAEE (sous forme d'aide budgétaire)
- des explorations concernant la promotion d'une Agence de presse rurale (avec le WWF suisse)
- des efforts concertés avec les autres bailleurs de fonds pour une amélioration de l'entretien routier
- une réflexion sur la capitalisation du "chantier école" de la Route Nationale 2 et les options organisationnelles
- une réflexion sur l'avenir de nos appuis dans le domaine de la protection des végétaux
- le démarrage de deux nouveaux projets :
 - . Contrôle des pesticides (régie GTZ)
 - . Formation de techniciens forestiers (régie IC)

Une rencontre avec les régisseurs et les consultants (fin août) renforcera la vue d'ensemble du PPP et servira à la récolte des idées concernant les actions de prospection futures.

2.2 Le programme environnement

2.2.1 Le Plan d'Action Environnemental (PAE)

Une réunion des bailleurs de fonds pour le programme environnement I a eu lieu à Paris en février. Comme indiqué sous 1.2.3, la DDA a l'intention de concentrer sa contribution sur le domaine de la lutte antiérosive en partenariat avec la nouvelle organisation ANAE et en valorisant davantage les atouts de nos

actions bilatérales qui pourront appuyer les efforts de concrétisation du PAE dans des régions pilotes (Morondava /Côte Ouest, Fianarantsoa, Antananarivo). Les projets forestiers et agricoles rencontreront les autorités du PAE pour esquisser une stratégie dans ce sens.

La proposition du WWF de lancer un magazine environnemental malgache destiné aux écoles secondaires (avec cofinancement DDA) mérite d'être analysée dans ce même contexte. Elle fait l'objet d'une mission conjointe en mars/avril.

Les appuis à l'ANAE commenceront à petite échelle et d'une manière expérimentale. Le développement de ce nouveau partenariat demandera une attention et une disponibilité particulière, au moins pendant les premières années.

2.2.2 Le secteur forestier (régie IC)

1990 sera marqué par le lancement du nouveau projet en matière de formation de techniciens : la chaîne de formation forestière sera ainsi complète. Les autres points forts de cette année seront : la mise en pratique des conclusions de l'auto-évaluation du programme d'appui aux reboisements villageois, l'élaboration de scénarios pour la poursuite des activités dans la région de Morondava, ainsi que le démarrage effectif du projet Gestion et Planification Forestière de la Banque Mondiale dont la DDA finance l'appui à la Direction des Eaux et Forêts.

Le programme forestier est certainement l'un des secteurs qui évolue le plus harmonieusement. Le mérite essentiel revient à une unité de régie et à un programme sectoriel établi en 1986 déjà. Cependant, et tout en évoluant le long d'une ligne bien sectorielle, le secteur forestier contribue de plus en plus également à un aménagement du territoire et s'intègre ainsi dans des préoccupations environnementales globales.

2.2.3 Le secteur agricole

Dans le domaine de la protection des végétaux, où le projet PLI Lac Alaotra s'est diversifié sur plusieurs volets, il importe de dégager des orientations pour nos engagements à moyen et long terme. A cette fin, un atelier de réflexion a réuni les partenaires de la recherche et de la vulgarisation, début mars. Il sera suivi par un atelier de planification, auquel devra participer le Service Sectoriel Agriculture. Le nouveau projet "Contrôle des pesticides" (régie GTZ) devra démarrer en octobre; il s'intègre dans le cadre d'une coopération tripartite avec la Coopération Allemande au niveau national.

Le projet d'appui à la vulgarisation agricole de Fianarantsoa (Lova Soa) continuera ses efforts de formation dans le cadre élargi de l'Opération de Développement Rural sur les Hautes-Terres (financement FIDA).

Le projet d'appui à la Division Presse du Ministère de l'Agriculture continuera la formation pratique d'une nouvelle équipe de journalistes agricoles et préparera la deuxième phase qui prévoit des appuis décentralisés à Fianarantsoa et au Lac Alaotra. Une attention particulière sera conférée à la recherche de la meilleure solution institutionnelle (voir aussi 2.5).

2.3 Le programme social

2.3.1 Le secteur Santé

La phase actuelle de ce projet prendra fin en juin 1990. L'année 1990 sera donc consacrée d'un côté à l'assise et à l'auto-évaluation des activités actuelles d'appui aux soins de santé primaires, de l'autre côté, à concevoir, à présenter aux instances de décision, et à mettre en oeuvre les objectifs, les stratégies et les programmes d'action de la troisième phase (7/1990 - 6/1993). Les grands axes de collaboration de la nouvelle phase resteront l'appui en médicaments essentiels, la formation/information des prescripteurs et du public, la consolidation de la gestion et l'appui à trois sous-programmes spécifiques. La complémentarité et la synergie des appuis OFAEE/DDA seront renforcés : l'OFAEE assurera le financement des besoins d'acquisition de médicaments essentiels du projet par une aide budgétaire au Ministère de la Santé, quant à la DDA, avec l'appui du régisseur (IUED), elle concentrera ses efforts sur l'appui à la structure, à la formation/information et à l'appui à la gestion. La DDA participera en outre aux discussions sur la politique sanitaire du Ministère et à la table ronde des bailleurs de fonds, prévue pour novembre 1990.

2.3.2 Les ONG

L'objectif de l'année 1990 restera la continuation et le renforcement du programme d'adduction d'eau potable en milieu rural, à travers des ONGs de plus en plus performantes. Ce programme nécessite un appui technique des ONGs (équipement, outillage et matériels), et la mise en oeuvre d'un plan de formation pluriannuelle des ressources humaines. Pour ce faire, des missions de suivi du Service Sectoriel, du Révisorat et d'un consultant chargé de la formalisation du plan de formation sont programmées pour 1990.

2.3.3 Sécurité alimentaire

Le PAM continuera d'être l'agence d'exécution de ce projet en 1990, projet financé par l'aide humanitaire et alimentaire. Il est prévu l'achat au producteur et la distribution aux centres caritatifs de 1.000 tonnes de produits vivriers (paddy, maïs, pommes-de-terre, légumineuses).

2.4 Le programme Infrastructure

2.4.1 Les Routes

Tandis que la phase Une du projet "RN2, Descente de la Mandraka" se termine en principe en juin 1990 seulement, la phase 2, une suite logique qui sert aussi bien des objectifs matériels (réhabilitation de la RN2) que des objectifs qualitatifs (formation, appui institutionnel, création de PME) sera, pour des raisons d'utilisation optimale des ressources, opérationnel dès le mois d'avril 1990 déjà. Le Ministère des Travaux Publics et AFS restent les partenaires d'exécution du projet, avec l'appui de deux grandes entreprises locales et des PME. Comme ce projet devrait prendre fin en décembre 1991, des discussions approfondies seront engagées dès cette année avec le Gouvernement sur l'avenir et l'utilisation ultérieure des moyens matériels et humains constitués dans le cadre du projet RN2, Phase 1 et 2. Quant au projet de cofinancement du 7ème programme routier, les travaux de réhabilitation et d'entretien routier seraient effectifs à partir du mois d'avril. Le calendrier réel des interventions, dans le temps et dans l'espace, a été discuté avec le MTP et la Banque Mondiale en février, lors du séminaire régional sur l'entretien routier.

Le suivi périodique de ces projets par M. Barbier sera maintenu cette année.

2.4.2 Autres actions

La collaboration "Ville de Morges - Ville de Mahajanga" sera opérationnelle cette année. L'appui de la DDA restera au niveau financier et du suivi de cette expérience-type.

2.5 Développement du programme

Si on analyse le tableau sur les dépenses en annexe, on remarque que les secteurs traditionnels se développent à un rythme que l'on peut considérer comme normal et à des niveaux qui ne posent pas de problèmes. Le secteur à pointes est certainement celui des routes. Rappelons à ce sujet que ce programme a été mis en place à fin 84 / début 85 (entrée en matière du 4.12.84), à une époque où, entre autres raisons, nous étions d'une part à la recherche de gros projets, et d'autre part, nous voulions nous ouvrir vers des cofinancements avec la Banque. Les décisions prises alors nous engagent de manière impérative jusqu'en 1992 encore.

Un autre fait saute aux yeux, il s'agit de la mauvaise répartition des dépenses totales et particulièrement les pointes en 1988, 1990 et 1991. Les cofinancements surtout ont suscité en 1988, année du démarrage prévu pour 2 projets, des versements très élevés (routes : 6ème et 7ème programme : plus de 11 mio, forêts : 2,7 mio) pour atteindre zéro en 1989 et repartir en 1990. Les raisons sont simples, optimisme de départ en première année, blocage et prise de conscience des problèmes en deuxième année, redémarrage en troisième année, rythme de croisière en quatrième année, fin du programme, début du programme suivant avec les mêmes difficultés comme précédemment.

Ceci dit, et abstraction faite des grands projets/cofinancements, dont les difficultés ne devraient en aucun cas affecter le programme bilatéral normal, nous constatons en conclusion que, à moyen et long terme, l'ossature du programme malgache-suisse offre un potentiel certain pour une croissance quantitative et qualitative de nos contributions. Les perspectives sont bonnes et l'assistance technique en cours renforce les institutions partenaires. Au fur et à mesure de la réalisation de cet objectif, les capacités d'absorption des moyens financiers vont croissant et les projets laboratoires feront ainsi de plus en plus place à des programmes d'appui substantiels ou à de nouveaux projets laboratoires.

MADAGASCAR: Dépenses 86-89 et prévisions des versements 1990-1991
(en milliers de francs suisses) des projets en cours en 1989

dodis.ch/56910

Secteur/Projet	Versements				Prévisions			Remarques
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	
<u>I Agriculture/Environnement</u>								
1.1 Viti-viniculture/FFMV	947	514	459	388	400	150	100	
1.2 Lova Soa, Conservation et lisation des sols			45	381	450	450	700	jusqu'à mi-88, volet de l'action 1.1
1.3 Ambohimombo/Ambositra aménagement agricole de vallées forestières	6	9	9	18	20	17		
1.4 Uni élevage	96	43	178	58				depuis 1.1.90 intégrée dans appui ESSA (voir forêt 2.4)
1.5 Lutte intégrée contre les ravageurs du riz	580	503	677	1359	1100	1100	1250	avec appui EPFZ, Institut de phytiatrie
1.6 Service information et commu- nication (SIC) du MINAGRI				134	200	250	250	
1.7 Plan d'Action Environnementale (PAE)			100	117	150	250	500	
1.8 Terre Tany, recherche conser- vation des sols, régie: IGUB/GFEU				789	750	750	800	
Sous-total actions en cours agriculture/environnement				3244	3070	2967	3600	

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	Remarques
<u>Nouvelles actions</u>								
1.9.1 Phytopharmacie/laboratoire contrôle des pesticides, régie: GTZ					400	1100	380	démarrage prévu pour fin 90/ début 1991
1.9.2 Association Nationale d'Actions Environnementales					100	200	400	
1.9.3 Cofinancement WWF-CH information environnementale						200	200	identification mars/avril 90, démarrage 1991
TOTAL Agriculture/Environnement				<u>3244</u> =====	<u>3570</u> =====	<u>4467</u> =====	<u>4580</u> =====	
<u>II Forêt/Agroforesterie</u>								
2.1 Centre forestier de Morondava/ CFPF, régie: Intercoopération	974	1279	331	1050	1050	1000	1000	élaboration des scénarios
2.2 Sauvegarde et aménagement massifs forestiers Côte Ouest SAF-CO, régie: Intercoopération		500	227	199	400	700	1000	pour un programme régional pluridimensionnel en avril 1990
2.3 Programme d'appui au reboisement villageois, régie: Intercoop.	618	715	1863	1389	1400	1700	2000	à partir avril 90, les 3 volets seront séparés
2.4 Uni-ESSA (agronomie) Régie: Intercoopération	525	970	1101	155	600	600	1200	intégré depuis 1990 également projet 1.4
2.5 COFIDA 3ème projet forestier			2700	0	0	1700	1700	
Sous-total actions en cours forêt et agroforesterie				<u>2793</u>	<u>3450</u>	<u>5700</u>	<u>6900</u>	

Secteur/Projet	Versements				Prévisions			Remarques
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	
<u>Nouvelles actions</u>								
2.6.1 SERFA/EASTA formation de techniciens forestiers, régie: Intercoopération					300	600	900	identification/planification 1989, démarrage mi-1990
TOTAL Forêt/Agroforesterie				<u>2793</u> =====	<u>3750</u> =====	<u>6300</u> =====	<u>7800</u> =====	
<u>III Santé</u>								
3.1 ONG-eau, appui de 4 ONGs malgaches pour adductions villageoises	383	790	777	1880	1570	1760	1470	
3.2 Soins de santé primaires, régie: IUED	34	7	1968	2249	1250	800	800	prévu que la partie médicaments soit prise en charge par OFAEE à partir de 1991
TOTAL Santé				<u>4129</u> =====	<u>2820</u> =====	<u>2560</u> =====	<u>2270</u> =====	
<u>IV Routes</u>								
4.1 RN2 Antananarivo-Moramanga régie: AFS (Frisa Schmalz)	5020	1651	4688	4241	12000	12000	800	
4.2 COFIDA routes, 7ème program- me routier			4000	0	2000	5000	3000	
Sous-total actions en cours routes				<u>4241</u>	<u>14000</u>	<u>17000</u>	<u>3800</u>	
<u>Nouvelles actions</u>								
4.5.1 Entretien routier							2500	
TOTAL Routes				<u>4241</u> =====	<u>14000</u> =====	<u>17000</u> =====	<u>6300</u> =====	

- 8 -

DEH-Fachdienstes gehört. Gleichzeitig ist die Problemstellung sehr heikel, und es ist noch nicht klar, ob die Grundvoraussetzungen gegeben sind, die dem Vorhaben minimale Erfolgsaussichten einräumen. Falls Kenia in der Lage sein wird, seine Unterhaltspolitik über einen langfristig abgestützten "Policy Action Plan" zu konkretisieren, wird ein wichtiges Entscheidungskriterium für eine schweizerische Unterstützung vorliegen. Eine erfolgversprechende Planungsmethode wurde der Regierung im Rahmen des "Sub-Saharan Africa Transport Programme" vorgestellt.

Mt. Kenya/Ökologie: Im Frühjahr 1989 fand ein internationaler Mt. Kenya workshop unter massgeblicher Beteiligung des "Laikipia Research Programms" (LRP) statt. Als Ergebnis ist ein "Mt. Kenya Ecological Programme" in Ausarbeitung, welches unter der Schirmherrschaft von UNESCO integriert in deren "Man and Biosphere" Programm durchgeführt würde. Aufgrund der engen Beziehung gewisser Programmteile zum LRP scheint eine schweizerische Beteiligung prüfenswert. Ob ein entsprechendes Gesuch bereits 1990 oder erst im nächstem Jahr unterbreitet werden wird, ist noch offen.

Forst: Ohne dass konkrete Anfragen vorliegen, ist es denkbar, dass die als integraler Bestandteil von Phase 1, RTDS, durchgeführte Unterstützung von lokalen NGOs wiederaufgenommen wird, diesmal aber als gesonderte NGO-Aktion.

2.4 Abwicklung des Gesamtprogramms

1990 werden Länderbearbeiter, Koordinator und Sektionschef wechseln. Eine sehr gute Übergabe ist daher entscheidend. Wichtig ist auch, dass unter der bestehenden Equipe die anstehenden konzeptuellen, planerischen und verhandlungsmässigen Aufgaben (Forst, Laikipia) noch weitestgehend erledigt werden. Diesen Erfordnissen ist in der zeitlichen Abfolge der personellen Wechsel Genüge getan.

* in .000 Sfr.

Ref.	Projekt	Auszahlungen *			Geplante Auszahlungen *		
		1987	1988	1989	1990	1991	1992
	DEI-EZA						
	Hotelfachschule	548	240	1133	400	500	400
	LRDP Laikipia	624	1014	703	1200	1200	1500
	LRP Laikipia	482	655	820	600	600	600
	MRP F.H. Kisii	700	1944	841	1200	1000	1000
	MRP T.Z. Kisii	800	468	1109	500	500	300
	MRP F.H. Laikipia	0	0	1100	700	700	500
	MRP Tech. Unit	116	296	149,5	0	0	0
	Betreuung Strasse	0	47	80,5	0	0	0
	MRP MAN. (PEM)	0	0	300	1000	700	500
	DFIN	801	817	549	300	300	300
	Forestry	863	424	223	800	800	1200
	Handw. Ausbildung	150	0	0	0	0	
	NGO	0	0	0	0	200	200
	BUCO 1)	604	755	424	280	300	300
	Mt. Kenya Ökologie				0	200	200
	S./U. arbeitsintensiv				150	500	800
	Subtotal	5688	6660	7432	7130	7500	7800
	HuNaHi						
	SKH		231	610	150		
	BAWI	162	2659	-	?	?	?
	Total	5'850	9'550	8'042			

1) Les paiements au BUCO concernent également des dépenses pour les projets ainsi que pour des petites actions

Les chiffres ci-dessus sont basés sur les paiements effectués par la DDA aux projets au cours des années considérées. Ils ne tiennent pas compte des fonds qui n'auraient pas encore été dépensés au niveau des projets (soldes en caisse, banques et avances non décomptées).